

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2012 À 18 HEURES 30

L'An Deux Mille Douze, le 27 novembre 2012

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 27 novembre 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Anne-Marie ROSÉ, Bruno LADOUCKETTE, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Jean-Marie COUDERC, Claude COSTES, Jean-Charles BALARDY,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 42

Votants (titulaires, suppléants votants) : 36

N° 4 - 173 / 2012 : AVENANT N°2 AU CONTRAT DE CONCESSION DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE À ALBI

Pilote - Maîtrise d'ouvrage et programmation travaux

Madame Anne-Marie ROSE, rapporteur,

La ville d'Albi a confié à la société SEREP, à compter du 1^{er} avril 1998, la délégation du service public de stationnement payant en centre-ville.

Le contrat signé le 6 mars 1998 comprend un contrat général de concession du stationnement payant en centre-ville à Albi, un cahier des charges pour l'exploitation du stationnement payant sur voirie, un cahier des charges pour la concession du parc de stationnement existant Jean Jaurès, un cahier des charges de la concession du stationnement du parc du secteur Vigan à Albi et un cahier des charges de la concession du parc de la place Sainte Cécile à Albi.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est substituée de plein droit à la ville d'Albi et continue d'exécuter le contrat dans les conditions antérieures jusqu'à son échéance, sauf accord contraire des parties.

Un premier avenant venant modifier la localisation du parc Sainte Cécile a été signé le 28 juin 2004.

Il est proposé la conclusion d'un avenant n°2 destiné à harmoniser les grilles tarifaires applicables aux différents parkings qui tiennent compte de l'usage réel pour les abonnés sur 11 mois et non sur 10 mois comme initialement estimé par le concessionnaire.

Les modifications tarifaires portent essentiellement sur les abonnements payés à l'année et qui représentent 11 fois le tarif de base de l'abonnement considéré, au lieu de 10 fois le tarif de base. Les autres tarifs restent inchangés et évoluent conformément à la formule d'indexation.

Par ailleurs le concessionnaire a développé une offre de stationnement pour les motos aux parkings Vigan et Marché Couvert, non prévue à la formation du contrat et dont il convient de fixer les tarifs.

Tarifs « motos » 2012 Parking Jean Jaurès

Horaires	Tarifs	Abonnements	Tarifs
1H	1.30€	7*24 Mois	57.70€
2H	2.60€	7*24 Trimestre	173.10€
3H	3.90€	7*24 Semestre	346.20€
4H	5.10€	7*24 Année	634.70€
5H	6.20€	De 7h à 20h Mois	50.50€
6H	7.20€	De 7h à 20h Trimestre	151.50€
7H	8.00€	De 7h à 20h Semestre	303.00€
8H	8.80€	De 7h à 20h Année	555.50€
9H	9.40€	De 18h à 09h mois	48.60€
10H	10.00€	De 18h à 09h Trimestre	145.80€
11H	10.20€	De 18h à 09h Semestre	291.60€
12 à 24H	10.20€	De 18h à 09h Année	534.60€
Ticket perdu	10.20€		
Forfait maximum 3 mois			
1 semaine	28.00€		
2 semaines	44.00€		

Tarifs « motos » 2012 Parking Vigan et Marché Couvert

Horaires	Tarifs	Abonnements	Tarifs
1H	1.30€	7*24 Mois	60.40€
2H	2.60€	7*24 Trimestre	181.20€
3H	3.90€	7*24 Semestre	362.40€
4H	5.10€	7*24 Année	664.40€
5H	6.30€	De 7h à 20h Mois	52.30€
6H	7.40€	De 7h à 20h Trimestre	156.90€
7H	8.40€	De 7h à 20h Semestre	313.80€
8H	9.40€	De 7h à 20h Année	575.30€
9H	10.20€	De 18h à 09h mois	50.50€
10H	11.00€	De 18h à 09h Trimestre	151.50€
11H	10.80€	De 18h à 09h Semestre	303.00€
12 à 24H	12.40€	De 18h à 09h Année	555.50€
Ticket perdu	12.20€	7*24H Moto. Mois	30.80€
Forfait maximum 3 mois		7*24H Moto. Trimestre	92.40€
3 jours	28.00€	7*24H Moto. Semestre	184.80€
1 semaine	34.50€	7*24H Moto. Année	338.80€
2 semaines	55.20€		
mois	71.70€		

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet d'avenant n° 2 ci annexé,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'avenant N°2 au contrat général de concession du stationnement en centre-ville d'Albi conclu avec la société Serep.

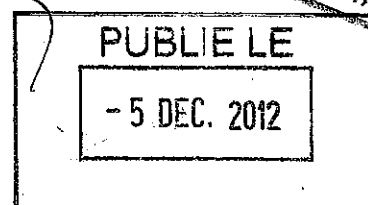
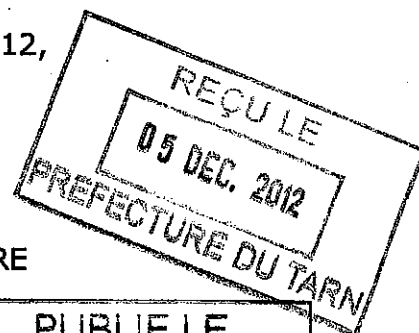
AUTORISE le président à signer l'avenant N°2 au contrat général de concession du stationnement en centre-ville d'Albi.

Pour extrait conforme,
Fait le 27 novembre 2012,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT D'ALBI

**AVENANT N°2 AU CONTRAT GÉNÉRAL DE CONCESSION DU
STATIONNEMENT EN CENTRE VILLE À ALBI**

PUBLIE LE

5 DEC. 2012

REÇU LE

05 DEC. 2012

PREFECTURE DU TARN
81160

ENTRE

La **Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**, Parc François Mitterrand
Saint-Juéry.

Représentée par Philippe BONNECARRÈRE, Président, dûment habilité par délibération en
date du 27 novembre 2012,

Ci-après dénommée la « **Communauté d'Agglomération** ».

D'une part,

ET

La **Société Européenne de Réalisation et d'Exploitation de Parking (SEREP)**, société
par actions simplifiée, au capital de 6 900 000€, dont le siège social se situe Khapa, 65
quai Georges Gorse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre
sous le numéro 348 118 399.

Représentée par Michèle SALVADORETTI, Directeur Général,

Ci-après dénommée le « **Concessionnaire** ».

D'autre part,

Ci-après désignées conjointement les « **Parties** » ou individuellement la « **Partie** ».

PRÉAMBULE

La Ville d'Albi a confié à la société SEREP, à compter du 1^{er} avril 1998, la délégation du
service public de stationnement (ci-après désigné le « **Contrat** »).

Le Contrat signé le 6 mars 1998 comprend un « contrat général de concession du
stationnement payant sur la voirie », un « cahier des charges pour la concession du parc
de stationnement existant Jean Jaurès », un « cahier des charges pour la concession du
parc du secteur Vigan », un « cahier des charges pour la concession du parc de la place
Sainte Cécile ».

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois se substitue de
plein droit à la Ville d'Albi, signataire du Contrat, et continue d'exécuter le Contrat dans les
conditions antérieures, jusqu'à sa déchéance, sauf accord contraire des Parties au Contrat.
Un premier avenant venant modifier la localisation du parc Sainte Cécile a été signé le 28
juin 2004.

En vue de l'harmonisation des tarifs et des offres de SEREP, la société SEREP et la
Communauté d'Agglomération ont décidé de modifier la grille tarifaire du Contrat.
Tel est l'objet du présent avenant.

CECI EXPOSE, IL A ÉTÉ CONVENU DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

En vue de l'harmonisation des tarifs et des offres du Concessionnaire, les Parties ont décidé de modifier la grille tarifaire existante et de la remplacer par une nouvelle grille tarifaire.

ARTICLE 2 : MODIFICATION DE L'ANNEXE 1 DU CONTRAT « STRUCTURE TARIFAIRE DE STATIONNEMENT »

L'annexe 1 du Contrat est supprimée et modifiée par l'annexe 1 du présent avenant (Annexe 1 : Structure tarifaire de stationnement).

ARTICLE 3 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent avenant entrera en vigueur à compter de sa notification par la Communauté d'Agglomération au Concessionnaire.

ARTICLE 4 : ABSENCE DE NOVATION

Toutes les dispositions du Contrat, signé le 6 mars 1998 non modifiées par le présent avenant ou non contraires à ses dispositions, demeurent inchangées et applicables entre les Parties.

Fait à

Le

En deux exemplaires originaux.

Pour SEREP

Pour la Communauté d'Agglomération
de l'Albigeois

Michèle SALVADORETTI

Philippe BONNECARRÈRE

Annexe 1 : Structure Tarifaire

Tarifs 2012 Parking Jean Jaurès

Horaires	Tarifs	Abonnements	Tarifs
Exemples		7 x 24	
1 h	1,30 €	Mois	57,70 €
2 h	2,60 €	Trimestre	173,10 €
3 h	3,90 €	Semestre	346,20 €
4 h	5,10 €	Année	634,70 €
5 h	6,20 €	de 12 h à 24 h	
6 h	7,20 €	Mois	50,50 €
7 h	8,00 €	Trimestre	151,50 €
8 h	8,80 €	Semestre	303,00 €
9 h	9,40 €	Année	555,50 €
10 h	10,00 €	de 18 h à 9 h	
11 h	10,20 €	Mois	48,60 €
de 12 h à 24 h	10,20 €	Trimestre	145,80 €
Ticket perdu	10,20 €	Semestre	291,60 €
Abonnement de 3 mois		Année	534,60 €
1 semaine	28,00 €		
2 semaines	44,00 €		

Tarifs 2012 Parking du Vigan

Horaires	Tarifs	Abonnements	Tarifs
Tarifs horaires		Tarifs	
1 h	1,30 €	Mois	60,40 €
2 h	2,60 €	Trimestre	181,20 €
3 h	3,90 €	Semestre	362,40 €
4 h	5,10 €	Année	664,40 €
5 h	6,30 €	Tarifs hebdomadaires	
6 h	7,40 €	Mois	52,30 €
7 h	8,40 €	Trimestre	156,90 €
8 h	9,40 €	Semestre	313,80 €
9 h	10,20 €	Année	575,30 €
10 h	11,00 €	Tarifs mensuels	
11 h	11,80 €	Mois	50,50 €
12 h	12,40 €	Trimestre	151,50 €
de 12 h à 24 h	12,40 €	Semestre	303,00 €
Ticket perdu	12,40 €	Année	555,50 €
Tarifs de 3 mois		Tarifs	
3 jours	28,00 €	Tarifs	
1 semaine	34,50 €	Mois	30,80 €
2 semaines	55,20 €	Trimestre	92,40 €
Mois	71,70 €	Semestre	184,80 €
		Année	338,80 €

Tarifs 2012 Parking Sainte Cécile

Horaires	Tarifs	Abonnements	Tarifs
Tarifs		Tarifs	
1 h	1,30 €	Mois	60,40 €
2 h	2,60 €	Trimestre	181,20 €
3 h	3,90 €	Semestre	362,40 €
4 h	5,10 €	Année	664,40 €
5 h	6,30 €	Tarifs du lundi au vendredi	
6 h	7,40 €	Mois	52,30 €
7 h	8,40 €	Trimestre	156,90 €
8 h	9,40 €	Semestre	313,80 €
9 h	10,20 €	Année	575,30 €
10 h	11,00 €	Tarifs du samedi et dimanche	
11 h	11,80 €	Mois	50,50 €
12 h	12,40 €	Trimestre	151,50 €
de 12 h à 24 h	12,40 €	Semestre	303,00 €
Ticket perdu	12,40 €	Année	555,50 €
Tarifs du samedi et dimanche		Tarifs du samedi et dimanche	
3 jours	28,00 €	Tarifs du samedi et dimanche	
1 semaine	34,50 €	Mois	30,80 €
2 semaines	55,20 €	Trimestre	92,40 €
Mois	71,70 €	Semestre	184,80 €
		Année	338,80 €

